

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 15 JUIN 2023

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, Directrice de l'UFR.

Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

**Collège A** : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva.

**Collège B** : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Baptiste Lavat, Virginie N'Dah-Sekou, Emilie Née, Antoine Servel.

**BIATSS** : Nicolas Bilet, Roberta Conté-Ronach, Imane Mimouni

**Personnalités Extérieures** : Sylvie Simon-Deck, Tomas Hidalgo Olivares, Stéphanie Verdière

**Usagers (Etudiants)** : Yvan Boucey, Aicem El Matoussi

Parmi les **membres invités** étaient présents : Jean-Marie Chevalier, Jean Estebanez, Bernard Gendrel, Alejandro Roman Antequera, Warren Pezé, Mireille Touzery, Françoise Baret-Thau, Anne Raffarin, Marie-Karine Schaub

Parmi les **membres de droit** étaient présents : Elisabeth Vialle, Damien Zanone, Clément Duyck, Laure Gallouet, Karine Bellance

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

### **1. Approbation du procès-verbal du 11/05/2023**

Lucie Gournay indique qu'il n'a pas été possible de présenter au vote le procès-verbal en raison de difficultés techniques.

Karine Bellance explique que 2 appareils de captation de son ont été installés lors du dernier Conseil. Il a été difficile d'identifier les intervenants, et c'est pour cette raison que le procès-verbal ne peut être voté ce jour.

Lucie Gournay demande au Conseil de s'astreindre à une plus grande discipline pour faciliter les échanges et l'édition des comptes-rendus.

### **2. Points d'information sur la rentrée**

Elisabeth Vialle indique que les réunions de rentrée auront lieu la semaine du 11 septembre. L'organisation sera identique à celle avant COVID (une réunion par année et par filière).

Concernant le LANSAD, des tests de niveaux seront bien mis en place, et un nouveau responsable vient d'être nommé. Il s'agit de Thibault Miguet, enseignant en Lettres anciennes.

Il devra reprendre en main les réunions avec le CIDP pour l'organisation des tests, et, à plus long terme, la refonte du livret LANSAD. Un RNA associé de 15h ou 20h sera proposé au vote en septembre.

Il sera créé deux groupes de LANSAD portugais (intermédiaire ou avancé). Un enseignant est pressenti mais rien n'est confirmé.

Des réunions à destination des L1 « oui si » seront organisées, les dates seront connues d'ici peu.

Calendrier prévisionnel :

- Semaine du 11 septembre : réunions de rentrée, dont une réunion de DL séparée le lundi pour tous les DL
- Semaine du 18 septembre : inscriptions pédagogiques
- Semaine du 25 septembre : début des cours
- Semaine du 2 octobre : rentrée du LANSAD

Pour mémoire, les calendriers universitaires seront votés par la CFVU dans les semaines à venir.

La rentrée décalée du LANSAD permettra de mieux gérer les inscriptions, dont on ne peut garantir aujourd'hui le process technique. Les enseignants LANSAD n'auront donc cours que 12 semaines au premier semestre. Ils seront peut-être mis à contribution pour les inscriptions, les tests (conception...). Il n'est pas garanti que l'investissement dans la préparation des tests compense les heures retirées par la semaine en moins.

Elisabeth Vialle précise que les tests seront réalisés via Eprel car le risque de triche reste minime. Les tests seront mis à disposition via Eprel, donc corrigés automatiquement. Il faudra néanmoins prévoir de rouvrir le process et des créneaux pour les étudiants inscrits tardivement.

Anne Raffarin se demande ce qu'il adviendra des étudiants non-inscrits administrativement vis-à-vis des tests. Clément Duyck indique que le taux d'inscrits administrativement est estimé à 80% des effectifs. Le traitement des 20% restant est bien pris en compte avec l'ouverture de nouveaux tests. Les tests de niveau ne concerneront pas forcément les langues anciennes.

Karine Chambefort s'interroge sur l'obligation induite par ces tests de proposer pour chaque créneau de LANSAD l'ensemble des niveaux. Elisabeth Vialle indique que cela est en cours de réflexion et que des mutualisations seraient possibles.

Clément Duyck précise que la refonte des livrets a été lancée. Claire Bourdille a envoyé un lien aux responsables de filière, d'année, ou de département pour qu'ils coordonnent les modifications de leurs équipes : la date limite pour la refonte du livret des L1 et des autres livrets à imprimer est impérativement fixée au 25 juin, en raison des délais d'impression. La date limite pour les autres livrets est fixée au 1<sup>er</sup> juillet. Il y a une volonté forte de mettre en ligne les livrets à jour avant la fermeture estivale de l'Université, pour que les étudiants téléchargent les bons livrets.

Suite à une question, Clément Duyck conseille de contacter Claire Bourdille en cas de problème d'accès.

La date limite d'inscription administrative est fixée au 30 septembre pour les licences et au 31 octobre pour les Masters. Il faut une autorisation de la Direction pour les inscriptions tardives. Karine Bellance rappelle que les étudiants doivent normalement s'inscrire en juillet. Elisabeth Vialle indique que beaucoup de cas de retard étaient issus de la campagne de recrutement « Etudes en France ».

Lucie Gournay précise que l'Université a lancé une vague de courriers à destination des personnels afin de changer les mots de passe. Le mail de François Duflot, directeur de la DSI, est un mail authentique.

Alexandre Borrell s'interroge sur le dispositif des « oui si », et demande s'il est possible d'en discuter à un prochain Conseil. Elisabeth Vialle rappelle que les « oui si 2 », avec le passage de la L1 en deux ans les aide. Elle a vu un impact avant la mise en place et après. Les « oui si » permettent d'avoir des promotions avec plus d'étudiants motivés. Lucie Gournay vérifiera si une évaluation nationale du dispositif existe.

Lucie Gournay remercie l'ensemble des départements qui se sont mobilisés pour la transmission des fiches de service prévisionnelles des titulaires. Les enseignants et enseignants-chercheurs devraient percevoir le montant de leurs heures complémentaires en juillet. Les heures correspondant aux Masters MEEF ne seront payées qu'une fois que l'INSPE les aura validées.

Des heures peuvent être rajoutées, telles que, les encadrements de mémoire/stage/alternance, EUR FRAPP. Les prochaines demandes de paiement pourront intervenir à partir de fin septembre.

Mireille Touzery s'interroge sur la gestion des salles de classe. Clément Duyck indique que des modifications de certains cours mutualisés ont été faites pour fluidifier les engorgements. L'étalement demandé des emplois du temps devrait également avoir des effets. Elisabeth Vialle précise que la question se posera pour les groupes supplémentaires.

### **3. Vote : maquette : modifications proposées par les départements**

Clément Duyck indique que les demandes de modifications remontées par les départements ont été mises à disposition des membres du Conseil sur l'espace partagé.

Il expose plusieurs modifications sur les Masters pour préciser les modalités de redoublement, la création de la Licence 3 LEA Anglais-Allemand en apprentissage, etc...

Il explique également des modifications pour les LAS à la demande du Ministère, où les UE de santé, optionnelles, seront ajoutées en neutralisant des UE des licences via des contrats pédagogiques. Ces propositions de neutralisation n'apparaîtront donc pas dans les maquettes.

Karine Chambefort demande si des statistiques sur la réussite en LAS ont été produites. Lucie Gournay indique que oui mais qu'elle ne peut les fournir précisément, les réussites sont minimales : 0 à 1 réussite par licence option LAS. Il semble que les étudiants choisissent la LAS comme un parcours de réussite via une formation sélective, et non un moyen d'accéder au concours.

Myriam Baron rappelle que les échanges se font dans les deux sens. Les étudiants en médecine suivent également des cours d'ouverture (philosophie, géographie, etc.). L'idée est également de proposer des Masters pour ces étudiants qui n'entreront pas en santé.

Enfin, Elisabeth Vialle expose les propositions de modification de la maquette du DEUST. Il est proposé de renforcer la maquette de 1<sup>ère</sup> année afin d'avoir une offre plus riche au semestre 2 et d'éviter le taux de perte entre le Deust 1 et le Deust 2. Certains cours ont été renforcés pour un total de +71h, soit un coût supplémentaire à 73,5 h.ETD, largement financé par les bénéficiaires de l'alternance de 2<sup>e</sup> année. Juliette Morel, la responsable de formation, a travaillé longuement sur cette refonte, en lien avec l'équipe de direction. On rappelle que les étudiants inscrits en Deust 1 sont environ une cinquantaine, contre moins de 25 en 2<sup>e</sup> année. Les étudiants de 1<sup>e</sup> année participeront également à un bloc 2 afin de mieux s'intégrer aux autres promotions de 1<sup>ère</sup> année de Licence.

Lucie Gournay précise qu'elle recherche un intervenant en bloc 2 pour un cours de culture général, ou d'histoire de l'art, tourné vers la communication visuelle. Jean-Marie Chevalier indique qu'il pourrait le faire.

Après lecture des procurations, les modifications de maquette sont mises au vote.

***Les modifications de maquette sont votées à l'unanimité.***

#### 4. Vote : campagne d'emploi Enseignants et Enseignants-Chercheurs

Lucie Gournay réalise un état des lieux quantitatif et qualitatif des différents départements, hors DEUST, DAEU et la FC. Le document de présentation est mis à disposition des membres du Conseil sur l'espace partagé. Elle ouvre le débat.

Nicolas Bilet souhaite savoir si des projets de développement à fort impact en ressources humaines avaient été remontés, hormis le département LEA Sénart, dont il est fait mention dans la présentation de l'équipe de direction.

Lucie Gournay indique qu'aucun projet n'a été remonté à la Direction, la tendance étant en ce moment au maintien des moyens. Seul le département LEA Sénart a un projet impactant avec la création d'un niveau de Master.

Warren Pezé suggère de réintégrer les statistiques sur les taux d'encadrement.

Lucie Gournay indique qu'il est difficile de réintégrer ces statistiques car elles sont faussées par les ouvertures de groupe. Elle rappelle néanmoins qu'on retrouve trois groupes de département : les réellement sous-dotés (LEA Créteil, DELCIFE, Allemand), les départements dans la moyenne (communication, géographie, philosophie), les bien dotés (langues romanes, lettres, LEA Sénart). Warren Pezé pense qu'il faudrait aussi avoir un indicateur des thèses soutenues.

Une réunion réunissant l'équipe de Direction, les directeurs de départements et de laboratoires a été organisée le 6 juin afin de proposer un classement des Enseignants et Enseignants-Chercheurs (renouvellement suite aux départs et proposition de création). Damien Zanone indique que depuis cette réunion, plusieurs nouveaux départs ont été annoncés.

Un Dialogue de gestion a été réalisé le 7 juin, avec l'équipe de direction, le VP CA, la VP Recherche, les représentants de la DGS, de la DAF, et de la DRH. Le principal enjeu de la réunion a été cette campagne d'emploi. Il en ressort les résultats suivants : aucun cadrage ni aucune indication des éventuels gels. Il a seulement été annoncé la suppression de la 2<sup>e</sup> campagne d'emploi ATER. Il n'y aura donc pas de remplacement des nouveaux postes vacants par des ATER, sauf exception à motiver. Lucie Gournay a pu obtenir deux postes d'ATER (Espagnol et Histoire). Il ne faudra pas afficher une campagne, mais puiser dans le vivier des candidatures classées des précédentes campagnes. Ce qui a déjà été réalisé.

Le classement obtenu pendant la réunion du 6 juin a été présenté au VP CA. Aucun commentaire n'a été émis. L'équipe présidentielle attend début juillet afin d'avoir un regard précis sur les finances et faire un retour sur la campagne d'emploi en indiquant quel degré de gel de masse salariale il conviendra de réaliser. Il sera ensuite possible de déterminer quels postes seront concernés. Lucie Gournay indique qu'il n'y aura pas de gel de 100% des postes, ce qui aurait pu avoir lieu en cas de mise sous tutelle par le Rectorat.

Lucie Gournay précise donc qu'il sera possible que le Conseil vote de nouveau en septembre la campagne d'emploi, selon les retours de l'équipe présidentielle. Elle ne souhaite pas que l'équipe de direction choisisse les postes susceptibles d'être gelés sans décision du Conseil.

Graciela Villanueva alerte sur le fait que, lors des dernières réunions du Conseil d'administration, dont elle est membre, le discours présenté annonce une montée en puissance des pouvoirs de la Présidence pour éviter une tutelle rectorale.

Myriam Baron s'émeut que la 2<sup>e</sup> campagne d'emploi d'ATER, qui n'est pas la plus impactante financièrement, ne permette pas de réfléchir sereinement à l'offre de formation. Compte tenu du gel de postes, il va falloir réfléchir à une NOF à coût descendant, puisqu'il y aura davantage d'étudiants pour des moyens qui seront dans le meilleur des cas constants, voire diminués.

Lucie Gournay indique que, contrairement à l'Université, les composantes ont été très prudentes dans leurs budgets. Damien Zanone indique que la composante pourra dégager les marges nécessaires afin d'absorber le gel de 20% du budget au sein de l'UFR.

Virginie N'Dah-Sekou et Myriam Baron souhaitent qu'une protestation officielle soit faite contre la suppression de la seconde campagne d'ATER.

Guillaume Marche regrette que les composantes soient prises en otage sur les campagnes d'emploi du fait de déficits engendrés par des erreurs stratégiques de l'équipe présidentielle, qui s'est engagée dans des projets qui rapportaient des millions, mais coûtaient aussi des millions.

Lucie Gournay indique qu'il vaut mieux éviter une motion tout de suite pour garder de la force pour la rentrée, si les résultats de la campagne devaient être catastrophiques (pour le moment, il ne manque qu'un ATER).

Lucie Gournay présente une proposition de classement, reprenant le classement de la réunion du 6 juin des départements et des laboratoires, à laquelle elle a ajouté des lignes de poste correspondant aux vacances annoncées entre-temps.

Plusieurs critères ont été retenus : le caractère de niche sur certains domaines, le rééquilibrage MCF/PR, la dimension stratégique de la recherche en fonction des viviers de doctorants ou MCF HDR, les axes stratégiques. Il a été retenu aussi la notion de faire tourner les départements pour qu'un département n'apparaisse pas tout de suite. Un poste a particulièrement retenu l'attention : le poste de MCF d'allemand des affaires, or cette langue semble être, actuellement, dans le collimateur de la Présidence.

Lucie Gournay indique que le département d'Anglais accepte de laisser un poste partagé de PRAG au LEA contre une promesse d'un poste de PRAG Anglais l'an prochain, avec comme conséquence un don de 192h de l'anglais vers le LEA Créteil.

Elle indique également que le poste d'italien (département de Langues Romanes) serait transformé en poste d'espagnol.

Alejandro Roman Antequera indique qu'un poste de LEA discuté pendant la réunion du 6 juin, n'apparaît pas dans le tableau.

Nicolas Bilet souhaite rappeler que la campagne d'emploi engage la stratégie de l'UFR et ne concerne pas que les enseignants et enseignants-chercheurs. Il déplore que la liste présentée soit issue d'une réunion où seuls ces derniers étaient représentés, et qu'aucun compte-rendu n'ait été produit. Il ne se sent absolument pas obligé par le classement présenté qui pour lui n'a aucune valeur.

Il s'interroge également sur un classement qui ne semble pas reprendre les promesses de rééquilibrage abordées dans les précédents conseils. Pourquoi des postes de PR sont-ils republiés à l'identique dans des départements bien dotés, alors qu'il aurait été possible de publier en MCF pour faire des redéploiements dans d'autres départements moins dotés.

Lucie Gournay est d'accord pour dire que ce classement n'a aucune valeur, il s'agissait simplement de voir pour les principaux concernés par les recrutements et la rédaction des fiches de poste où étaient les besoins, et quelles étaient les pistes de consensus pour négocier avec le VP-CA.

Elle rappelle que l'équilibre PR et MCF est pris en compte ainsi que les engagements des départements, du CHREC sur 3 prochains départs à la retraite de PR, avec des départements qui transformeraient un poste en MCF. Elle rappelle enfin qu'un « maintien » d'un poste peut cacher une transformation complète du profil de poste, avec cette idée de vivier. Elle alerte sur les départs massifs en retraite à venir, avec les possibilités induites de transformation. Emmanuel Fureix rappelle que les 3 postes de PR entrent dans les axes stratégiques de l'Université.

Virginie N'Dah-Sekou indique qu'à titre personnel, elle est contre l'idée de classer. Elle aurait préféré le fait de grouper par rang 1 ou 2, pour indiquer clairement les postes prioritaires. Elle est d'accord pour dire que l'instance décisionnaire est bien le Conseil de gestion plénier. Elle pense que le classement issu de la réunion des directions de l'UFR, des départements et des laboratoires n'aurait pas dû être communiqué au Dialogue de gestion.

Lucie Gournay indique que l'équipe politique peut proposer un classement et obtenir des conseils de groupes pour le faire, avec des critères votés en Conseil. A ce titre, elle évoque le cas du département de géographie qui est d'accord pour décaler d'un an le renouvellement du poste de PR en le classant en dernier.

Virginie N'Dah-Sekou rappelle enfin que les premiers concernés de la campagne d'emploi sont les étudiants, et non les enseignants-chercheurs.

Clément Duyck s'étonne des reproches qui sont fait alors que l'équipe de direction a multiplié les instances de concertation et les rendez-vous bilatéraux.

Karine Chambefort au contraire se réjouit des échanges : les ajouts présentés montrent que rien n'est gravé dans le marbre, et que les choses ont bougé. La vraie discussion commence avec ce Conseil. Elle demande à la direction si les propositions de transformation permettent de protéger des postes ou non.

Lucie Gournay indique que le Dialogue de gestion a été un jeu de poker : l'équipe présidentielle ne s'est pas prononcée.

Sergio Delgado indique qu'au sein du département de langues romanes, il y a deux départs ce qui représente un besoin de 900 heures.

Sophie Blanchard intervient pour dire qu'elle n'était pas au dernier Conseil ayant voté les critères. Elle sait cependant que le taux d'encadrement en faisait partie. Elle ne retrouve pas dans la proposition de classement une priorisation des départements sous-dotés. Si ce n'est pas le seul critère, il semble absent de la proposition.

Lucie Gournay indique que l'effet de niche a été priorisé. Elle pense qu'il faudrait effectivement remonter dans les priorités le poste d'espagnol. En réponse à l'intervention de Virginie N'Dah-Sekou, elle pense que le classement doit refléter l'avis du Conseil sur les postes qu'on est prêt à geler.

Graciela Villanueva rappelle les critères de classement votés au dernier Conseil. Elle rappelle qu'il y a des maquettes gourmandes et des maquettes plus pauvres. Elle a fait le travail en Langues romanes de comptage des heures maquettes, et a réparti les heures entre les titulaires et les vacataires. Elle remonte un besoin pour un total de 900 heures, sans tenir compte des congés maladie, etc. Elle ne retrouve pas non plus le taux d'encadrement.

Mireille Touzery indique que le département histoire a fait le même travail et trouve 358h.

Lucie Gournay projette les orientations pluriannuelles votées le 22 mai pour rappel.

Myriam Baron rappelle que l'annonce de vacance de poste de PR de Jérôme Baray a été très récente. Le département de géographie et le Lab'Urba ont refait un point sur ce poste, qui concerne l'une des principales formations en alternance de l'UFR qui amène des ressources propres. Ce poste concerne une section CNU très impactée par le déséquilibre MCF/PR. Elle souhaite qu'il soit remonté dans la liste. Lucie Gournay indique que le poste de Jérôme Baray a été classé en fin de liste à la demande des géographes, elle était en effet prête à le republier en haut dans la liste.

Guillaume Marche a 4 points à exposer : il trouve tout d'abord qu'il est bien de rappeler que le Conseil est décisionnaire sur le vote. Son deuxième point porte sur le classement. S'il était favorable à ne pas voter au préalable, le changement de politique de la présidence oblige à classer, au risque de perdre toute une série de postes. C'est la possibilité pour le Conseil de choisir quel poste on perd, sans en préjuger le nombre. Il s'interroge sur le fait de classer en haut les postes de PR. C'est un vrai choix stratégique. Le gel de l'an dernier met l'UFR en difficulté, ce choix permet de prioriser un critère, qui n'est pas celui des besoins d'encadrement. Le dernier point qu'il souhaite questionner est le fait de faire apparaître les créations en dernier. Ne serait-il pas possible de faire apparaître ces créations en transformation ?

Sur ce dernier point, Lucie Gournay explique que faire apparaître, les créations en transformation implique de supprimer un support ailleurs. A moins qu'un département soit prêt à offrir un poste, cela veut dire que le Conseil arbitre et supprime un support ailleurs pour mettre un poste en géographie. Elle s'est questionnée sur le caractère provoquant à mettre certains postes en premier, notamment les PR. Sur la réunion du 6 juin, c'est Denis Bousch qui a indiqué qu'il ne fallait pas faire de provocation en mettant le poste de MCF d'allemand en premier.

Alejandro Roman exprime l'inquiétude du département pour la filière LEA si le poste d'allemand venait à disparaître. En effet, le département LEA risquerait de perdre le parcours anglais allemand, et de n'avoir qu'un parcours anglais espagnol.

Lucie Gournay pense que la Présidence n'aura pas ce raisonnement, elle pensera qu'il ne faut pas créer des postes au risque de faire double emploi dans le cas d'une réaffectation de la licence Allemand vers le LEA. Lucie Gournay exprime qu'elle est contre.

Frédérique Sitri s'alerte du fait que certains membres du Conseil puissent penser que des postes classés au 6<sup>e</sup> rang {sur 17} puissent être remis en cause.

Sophie Blanchard pense qu'il ne faut pas mettre les 3 postes de PR en bloc, il vaudrait mieux intercaler les postes de PR avec des postes de MCF.

Lucie Gournay pense que c'est réalisable. Elle propose de remonter le poste d'espagnol en 2<sup>e</sup> position. Elle rappelle qu'il faut tenir compte du « tour composante » pour que chaque département soit assuré d'avoir au moins un poste.

Emmanuel Fureix pense qu'il y a une logique à mettre ces postes de PR en bloc car il forme un ensemble commun.

Myriam Baron indique que, concernant le bloc de PR, il y a bien un effet mémoire, bien qu'il intervienne aussi en concertation avec les autres critères.

Virginie N'Dah-Sekou alerte sur le fait que si l'effet mémoire fonctionne sur les postes gelés, il doit fonctionner sur les postes en création, dont certains sont demandés depuis 2019 (Langues romanes, LEA).

Un échange a lieu entre la Direction et Alejandro Roman Antequera sur le poste d'Allemand et sur le fait que le département LEA Créteil a voté ou non sur cette question. Alejandro Roman Antequera répond que la stratégie des postes a été votée par le département et qu'elle a été présentée à l'UFR lors d'une réunion et qu'elle a également été envoyée par email après cette réunion pour s'assurer d'une bonne compréhension de la volonté du département. En ce qui concerne la proposition de transformation de poste PRAG LEA/LLCE, Alejandro Roman Antequera précise qu'il a proposé d'en discuter avec le département, mais que la discussion n'a pas encore lieu.

Lucie Gournay est d'accord pour remonter le poste de PR Géographie, pour faire écho à la remarque de Nicolas Bilet sur les déséquilibres des rapports MCF/PR dans les départements, et le poste de MCF d'Allemand des affaires. La question est de savoir à quel rang. Elle pense que seuls les 4 ou 5 derniers rangs sont en danger.

Virginie N'Dah-Sekou ne comprend pas pourquoi le poste de PRAG du DELCIFE, qui est dans le bloc des départements les plus touchés, n'est pas plus haut dans la liste.

Lucie Gournay rappelle la volonté de mettre en avant la recherche dans le classement, elle pense également que ce poste est inattaquable car la Présidence connaît les besoins de ce département et échange beaucoup avec la direction de l'UFR. Elle propose de placer le poste de PR de géographie juste avant la ligne du DELCIFE.

Anne Raffarin indique qu'il avait été décidé de favoriser les postes en lien avec les axes stratégiques de l'Université. Elle s'alarme de voir le poste de Lettres, en lien avec le Graduate Program Patrimoine, descendre dans le classement.

Lucie Gournay lui indique que le problème est le taux d'encadrement très élevé au Département de Lettres. Ce poste a également été classé en 2<sup>e</sup> position au niveau du département.

Karine Chambefort indique également que le département d'anglais se retrouve avec 4 postes dont 3 en derniers rangs. Il faudrait s'assurer de l'alternance entre départements.

Mireille Touzery pointe que le département d'Anglais est le seul à ouvrir autant de poste.

Emmanuel Fureix pointe le fait que les transformations des postes de PRAG reposent sur un pari qui risque d'être perdant si le poste n'est pas remonté, notamment pour le LEA.

Alejandro Roman Antequera intervient sur les priorités du LEA concernant le poste d'allemand.

Lucie Gournay prend acte de cette réponse et propose des changements sur les postes d'anglais.

Nicolas Bilet s'interroge sur le début du classement : pourquoi mettre le poste d'anglais avant le poste d'espagnol dont le département est très impacté par les départs et le sous-encadrement.

Lucie Gournay rappelle l'effet de niche et la prise en compte des spécificités des postes : il est difficile de recruter des vacataires sur des postes assurant des préparations au concours, par exemple.

Nicolas Bilet souhaiterait pour sa compréhension qu'on pointe les postes qui peuvent être assurés par des vacataires. Plusieurs interventions permettent de pointer que les postes en lien avec les préparations aux concours ne peuvent pas être occupés par des vacataires, contrairement à certains cours de LEA.

Myriam Baron demande à l'équipe de direction de l'UFR si elle a obtenu de véritables assurances sur le fait que les 3 postes de PR « gelés » lors des arbitrages de la campagne d'emploi de l'année 2023, n'ont pas été redéployés.

Emmanuel Fureix explique qu'il n'y a pas eu d'assurance, mais il est ressorti plus optimiste du dialogue de gestion, du fait du classement.

Myriam Baron indique que cette réponse ne lève pas le doute sur le redéploiement de toute ou partie des postes gelés dans d'autres composantes.

Lucie Gournay indique que tout le monde lui parle des trois postes de PR, y compris le président. Il lui semble que le discours de sanctuarisation de la recherche est un argument.

Lucie Gournay souhaite clore le débat. Elle indique que si le poste de PRAG Anglais était gelé, on sursoierait aux changements proposés sur les répartitions LEA/Anglais. Elle présente à nouveau la liste de poste et l'ordre qui sera proposé au vote. Elle pense que tout va bien jusqu'au poste de PR de géographie et même quelques postes après, vu que cela représente la moitié de la campagne. Elle rappelle que si la campagne devait être très impactée par les gels, le Conseil serait amené à se prononcer en septembre prochain.

Type demande (creation, maintien ou transformation)	Laboratoire (postes EC uniquement)	Emploi à publier			
		N° CNU /Discipline	Corps	Département ou Section CNU	Profil du poste (joindre la fiche de poste)
Maintien	IMAGER	11	MCF	11-Anglais	Phonologie & phonétique anglaise
Maintien	IMAGER	14	MCF	14-Langues romanes	Civilisation hispano-américaine contemporaine (XX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècles)
Maintien	LIS	10	PR	10-Lettres	Littérature générale et comparée
Maintien	IMAGER	12	MCF	12-LEA Créteil	Allemand des affaires
Maintien	CRHEC	22	PR	22 - Histoire	Histoire coloniale et impériale 19/20 <sup>e</sup> me
Maintien	LIS	17	PR	17 - Philosophie	Philosophie Environnement SHS
Maintien			2nd degré	DELCFE	Français langue étrangère
Maintien	LABURBA	23	PR	23-Géographie	Géographie humaine, analyse et visualisation
Maintien	IMAGER	11	MCF	11-LEA Créteil	Anglais traduction-grammaire
Maintien	IMAGER	11	MCF	11 - Anglais	Civilisation US
Maintien	LIS	9	MCF	9-Lettres	Littérature française du 16 <sup>e</sup> me et étude du patrimoine écrit
Maintien	IMAGER	11	MCF	11 - Anglais	Civilisation britannique
Maintien			2nd degré	LEA Créteil	Economie-gestion
Maintien			2nd degré	14- Langues romanes	Espagnol langue, traduction, cultures et sociétés
Création	LABURBA	23/24	MCF	23-24- Géographie	Géographie et aménagement
Création	IMAGER	14	MCF	14-LEA Créteil	Espagnol des affaires
Création	IMAGER	14	MCF	14-Linguistique hispanophone	Linguistique hispanophone

Après rappel des procurations la campagne d'emploi Enseignants et Enseignants-Chercheurs (et classement) est mise au vote à bulletin secret :

**La campagne d'emploi Enseignants et Enseignants-Chercheurs (et classement) est adoptée à la majorité 3 voix contre, et 8 abstentions.**

## 5. Questions diverses

### Question des BIATSS

Nicolas Bilet indique que Roberta Conte-Ronach a dû partir plus tôt mais souhaitait lire le texte suivant :

*Je souhaitais intervenir pour vous remonter une alerte des différents pôles administratifs.*

*Nous constatons à tous niveaux un relâchement des collègues enseignants vis-à-vis de l'administration et des BIATSS.*

On observe :

- *Un manque de respect des procédures administratives : le court-circuitage de la hiérarchie administrative des services et le non-respect des deadlines.*
- *L'attitude d'aller contre les cadrages de l'Université*
- *Un comportement méprisant de certains collègues enseignants envers les agents BIATSS*

*Nous rappelons que L'UFR a su remonter une équipe administrative récemment (70% de vacances de poste en 2016, contre 5% aujourd'hui) mais l'état d'esprit de certains, le non-respect des procédures, le dénigrement des BIATSS, risquent de décourager les collègues et favoriser les départs.*

*Si rien ne change, nous alertons sur le fait qu'un retour à une équipe administrative décimée ne pourra pas être compensée.*

*Les enseignants devront donc reprendre des activités administratives, au risque de dégrader le service rendu aux usagers.*

Lucie Gournay remercie Roberta Conte-Ronach car l'équipe politique l'observe aussi. C'est à tout le monde d'être vigilant, cela marche dans tous les sens. Concernant le cadrage, au niveau des jurys, des RH, des labos, etc. : il va y avoir une réécriture des procédures. Elle note des formes d'agressivité, qui deviennent pour certains une forme normale de fonctionnement. Il faut que les directeurs de laboratoires, de départements rappellent aux collègues qu'il doit y avoir un professionnalisme minimal envers les collègues surtout qu'il s'agit parfois de problèmes totalement anecdotiques. Elle pointe que certaines équipes ont été entièrement renouvelées, notamment en scolarité, avec des équipes jeunes, qui sont en train d'apprendre. Nous sommes tous responsables de la bonne ambiance.

Myriam Baron pense qu'il faut que les représentants du Conseil se positionnent et ne se contentent pas pas d'être simplement une courroie de transmission. Il faudrait *a minima* un soutien.

Lucie Gournay approuve le soutien et vérifie que le Conseil approuve unanimement que certains comportements ne doivent plus se reproduire. Nous sommes tous responsables des comportements de nos collègues.

Warren Pezé et Alejandro Roman Antequera ne se sentent pas en position d'assumer le comportement de leurs collègues. Lucie Gournay indique que le mot responsable est peut-être trop fort, mais qu'à titre personnel, elle est déjà intervenue, lorsqu'elle a été témoin de comportement problématique.

Graciela Villanueva propose une charte, ou un message. Lucie Gournay propose que le Conseil soutienne ce texte de façon unanime et trouve déplorable la situation de dégradation et en appelle à la communauté, et s'engage à agir.

Karine Bellance rappelle que les recrutements de BIATSS sont longs, l'UPEC n'est pas attractive pour les BIATSS qui sont plus mal payés à l'UPEC que dans d'autres établissements. Les BIATSS restent dans l'UFR parce qu'ils s'y sentent bien, et si ce climat se dégrade, ils partiront, qu'ils soient bons ou mauvais. Plusieurs d'entre eux ont déjà été contactés par des entreprises ou des administrations pour être débauchés. A terme, on prend le risque qu'il n'y ait plus personne.

Marie-Karine Schaub ne prend pas comme exemple la scolarité, mais la gestion de la recherche. Elle se rend compte que les procédures se sont alourdies et que le surplus de travail retombe aussi bien sur les enseignants-chercheurs que les administratifs. La seule solution reste le dialogue. Elle est allée voir Imane Mimouni pour comprendre et voir ce qu'il fallait appliquer. Depuis cet échange, elle se sent plus à l'aise en tant que directrice de laboratoire, vis-à-vis des exigences administratives, même si elle n'est pas ravie des lourdeurs.

Frédérique Sitri se préoccupe de cette dégradation qu'elle ne ressent pas. Elle s'interroge sur la répartition entre le degré de comportements individuels, et la pression et la fatigue collective en fin d'année.

En aparté, Lucie Gournay précise que cette dégradation n'est pas quantifiée mais constatée.

Nicolas Bilet et Lucie Gournay pensent et constatent que c'est les deux cas.

Frédérique Sitri approuve et voit des enseignants à bout.

Sergio Delgado pense que l'ambiance de travail est essentielle, il ne faut pas minimiser le problème. Des dispositifs, tel *Stop Violence*, existent. Des dispositifs internes à l'UFR pourraient être mis en place. Pourquoi pas ne pas mettre en place des Conseils équivalents à des Conseils de discipline pour dialoguer.

Elisabeth Vialle indique que la Direction a déjà reçu des copies de mails très discourtois, impolis à destination des BIATSS. Elle pointe aussi le comportement de certains collègues qui ignorent à dessein les délais imposés, par exemple vis-à-vis de la scolarité, alors qu'ils sont les premiers à exiger des tenus de jury avant le 20 juillet.

Elle pointe des comportements « passifs agressifs ».

Frédérique Sitri indique que c'est ici structurel. Il faudrait revoir le management de la politesse. C'est une thématique qu'elle a déjà abordée en cours.

Mireille Touzery indique qu'elle a déjà envoyé un mail désagréable et qu'elle s'est ensuite excusée auprès des collègues. Elle indique qu'il y a aussi un effet « mail ». Il faut savoir se contrôler et ne pas écrire sous le coup de la colère. Elle trouve qu'on croule sous les procédures. Il faudrait aussi voir pour ne pas mettre tout le monde en copie. Elle pointe aussi le développement du télétravail.

Karine Bellance rappelle que le télétravail est un droit. Lucie Gournay indique que l'équipe de direction a pris l'habitude d'utiliser Teams pour joindre les collègues.

Imane Mimouni observe que depuis son arrivée en 2020, elle a vu la multiplication des procédures au niveau de l'établissement, mais aussi l'augmentation des activités de recherche, ce qui n'est pas sans impact sur l'adaptation des nouveaux collègues.

Nicolas Bilet rappelle qu'il y a 40 administratifs dans l'UFR, contre 250 enseignants-chercheurs, enseignants et vacataires. Il faut voir que certains enseignants peuvent venir au contact des BIATSS avec des demandes qu'ils estiment simples et rapides, mais que l'effet de masse peut provoquer des tensions sur les plannings, et qu'il faut parfois que les enseignants acceptent de trouver porte close ou de se voir opposer un délai de traitement. Le désir d'immédiateté peut être source de tensions.

Karine Bellance ajoute que les effectifs étudiants ont explosé, mais que le nombre de BIATSS est resté stable.

Lucie Gournay se félicite de ces échanges. Elle pense que le Conseil est unanimement d'accord avec cette idée qu'il faut améliorer la qualité de nos échanges pour mieux gérer les dossiers. Cette exigence de qualité sera relayée par les membres du Conseil, et que l'équipe de Direction sera vigilante pour remettre à jour les procédures.

Guillaume Marche s'interroge pour savoir si l'équipe de Direction pourrait porter ce message via un mail ? Lucie Gournay approuve.

Mireille Touzery voudrait qu'on prenne le mal à la racine et qu'on allège les procédures. Lucie Gournay rappelle que beaucoup ne dépendent pas de l'UFR. Nicolas Bilet indique également que les équipes BIATSS ne le font pas par plaisir et qu'ils aimeraient bien s'épargner du travail supplémentaire.

#### Question des délais vis-à-vis des étudiants

Un étudiant souhaite relever deux points remontés par les étudiants.

Il s'alarme d'une part de la compression des délais (remise de devoirs, réponses à un mail). Il souhaite savoir également si les tutorats/mentorats seront reconduits l'an prochain.

Sur le deuxième point, des solutions de financement sont possibles, il faut que les élus étudiants contactent la direction adjointe à la pédagogie (Elisabeth Vialle et Clément Duyck) pour monter un appel à projet CVEC (mail ou passer au bureau).

*Séance levée à 18h15.*